

N° 5 0 0 3

Monsieur le Conseiller,

S'il ne fait aucun doute que la radio de demain sera numérique, l'actuel projet de déploiement de la radio numérique par la voie de la diffusion hertzienne terrestre (RNT) suscite des interrogations.

Je souhaite que vous réexaminiez les conditions dans lesquelles la radio numérique répondra aux attentes des auditeurs, des éditeurs et des industriels, non sans prendre en considération l'impératif de maîtrise des comptes publics.

Votre mission s'attachera à dessiner les contours d'un modèle économique soutenable pour la réussite du lancement de la RNT, au besoin en ajustant des paramètres tels que les modalités de son déploiement, son degré de couverture territoriale ou la norme technologique sur laquelle elle repose.

Vous vous interrogerez sur l'opportunité d'un recours – alternatif ou complémentaire à la RNT – aux deux autres modes de distribution envisageables de la radio numérique que sont, d'une part, la voie satellitaire, d'autre part, le mode dit IP, en particulier sur les réseaux mobiles de troisième et quatrième générations.

Vous vous appuierez sur les réflexions déjà conduites par Marc TESSIER, Emmanuel HAMELIN, et le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Vous porterez une attention particulière aux modalités de passage à la diffusion numérique des radios indépendantes.

*Monsieur David KESSLER
Conseiller auprès du Maire de Paris
Hôtel de Ville de Paris
Rue Lobau
75004 PARIS*

Je souhaite pouvoir disposer de vos premières conclusions pour le 30 septembre et de vos recommandations complètes au plus tard pour le 30 novembre 2010. Le suivi de votre mission sera assuré par Monsieur Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication et Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, en concertation avec Monsieur Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie. Par ailleurs, vous disposerez du soutien de la Direction générale des médias et des industries culturelles ainsi que de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mme à un,

fillon, fu

François FILLON